

REGIE MUNICIPALE
DE TELEDISTRIBUTION
54230 MARON

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 02 DECEMBRE 2010

Présents : M. Edmond GARBO Président, M. Marc LAFFORGUE Directeur, Mme Marina CHARRIER GROSJEAN secrétaire, M. Jean Claude GONZALES Régisseur, Mr Jean Pierre ROY Trésorier M. Jean Pierre DELANOY, M. Michel VINCK.

Procurations : Claude FRANCOIS, M. Michel SCHLUCK, M. Aldo DE ZAN

Excusés : M. BUTIN maire,

Absent : M. Nicolas VOIRAND

En préambule à la réunion, présentation de Monsieur Jean-Pierre ROY nouveau trésorier payeur de Neuves-Maisons. Mr ROY remplace Mme Waxweiller qui nous quitte pour de nouvelles fonctions. Bienvenue à M. ROY au sein de notre conseil d'administration.

CESSATION ACTIVITE MR SCHEIDER

Suite à la cessation d'activité de Monsieur SCHEIDER au 31 décembre 2010, un nouveau contrat va être signé avec Monsieur Jean Pierre VUILLAUME pour l'entretien du réseau

Marc LAFFORGUE a présenté un projet de contrat sur 3 ans reconductible 2 fois tacitement pour un an. Accord du conseil d'administration pour la signature de ce contrat par le Président, le Directeur et le Maire de la commune.

Marc LAFFORGUE a demandé un schéma synoptique complet du réseau à M.VUILLAUME avec plan et photos intégrés pour un montant de 2 900.00 € net.

40 % de la facture seront réglés à la commande et le solde à la fin des travaux. Devis accepté à l'unanimité des votants.

Une mise à niveau de la tête de réseau est à envisager : nettoyage et étiquetage complet pour un montant de 400.00 € net à régler à l'entreprise Villaume. Devis accepté à l'unanimité des votants

Marc LAFORGE a demandé du matériel afin de pouvoir dépanner lui-même certaines petites pannes (câble, connecteur, un adaptateur TNT) pour un montant de 200.00 € Devis accepté à l'unanimité des votants.

ABONNEMENTS 2011

Compte tenu des dépenses engagées et à venir et du nouveau contrat de maintenance, le montant de l'abonnement pour 2011 est fixé à 70 €, le branchement à 110 € et la déconnexion et connexion à 60 €. Décisions acceptées à l'unanimité.

POINT SUR LE PASSAGE AU TOUT NUMERIQUE

Le passage au tout numérique s'est passé sans problème dans tout le village.
Seul incident : suite à des travaux réalisés par un particulier de la rue de la Gare, un câble d'alimentation de la Régie a été sectionné, privant les abonnés de cette rue de télévision pendant une semaine. La réparation réalisée dans l'urgence, a été faite par l'entreprise SCHEIDER : coût des travaux : 418.60 € ttc. Décision de paiement acceptée à l'unanimité.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Le Conseil d'Administration accepte à l'unanimité les virements de crédits suivants :

- pour la Section d'exploitation

Dépenses	compte 6152	+ 1 875 €
	Compte 6064	- 220 €
	Compte 6132	- 445 €
	Compte 023	- 1 210 €

- pour la Section d'investissement

Dépenses	compte 2315	- 1 210 €
Recettes	compte 021	- 1 210 €

QUESTIONS DIVERSES

- Pour des raisons personnelles, Monsieur GONZALES demande à être relevé de ses fonctions de Régisseur, mais il ne quittera pas le Conseil d'Administration qui se réunira au début de l'année prochaine pour désigner un nouveau Régisseur.
- Le règlement intérieur de la Régie sera joint à la demande de règlement de l'abonnement 2011 envoyé aux abonnés en janvier. Son acquittement vaudra accord du règlement. Ce dernier sera rédigé par Marc LAFFORGUE pour mi-janvier 2011 au plus tard.

Le Conseil d'Administration

Le Président E. GARBO